

Réf : AP/FS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD
Séance du 9 Décembre 2021

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Jeudi 9 Décembre 2021, en salle de réunion du PASA.

Présent (e)s :

- Monsieur Bernard GUILLO, Président
- Monsieur Roland UEBERSAX, Vice-Président
- Madame Solange SIBILLE, représentant des résidents
- Monsieur Louis GEROME, représentant des résidents
- Monsieur Dominique PILLER, représentant du conseil de surveillance
- Madame Nelly GALIA, représentant les familles
- Madame Rachel GOMBERT, représentant le personnel

Assistait à titre consultatif :

- Monsieur Alain PETIT, Directeur,

Personnes invitées :

- Madame Patricia LASSEL, Médecin coordonnateur EHPAD
- Madame Audrey PETITDEMANGE, cadre de santé EHPAD
- Madame Mathilde TORRES, psychologue
- Madame Delphine CUNY, animatrice

Secrétaire de séance :

- Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur GUILLO prend la parole, et commence tout d'abord à remercier l'ensemble des professionnels et des bénévoles de l'établissement pour le bon déroulement du marché de Noël qui a eu lieu mercredi 8 Décembre 2021. Monsieur GUILLO ouvre la séance à 15 h10.

I – Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le conseil de la vie sociale de l'EHPAD approuve le compte rendu de la séance précédente sans aucune remarque.

Le compte rendu de la séance du 18 Juin 2021 est approuvé.

II – Règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale :

Après relecture par les professionnels de l'établissement et sans aucune remarque des membres, le règlement du Conseil de la Vie Sociale est signé par le Directeur, le Président du Conseil de la Vie Sociale et le Vice-président du Conseil de la vie sociale.

Le conseil de la vie sociale prend acte de cette information

III – Permanence CVS :

Depuis le dernier CVS, quatre permanences ont eu lieu (5 ou 6 résidents se sont déplacés et une seule famille s'est déplacée avec un résident), personne ne s'est présenté à la 4^{ème} permanence.

Les soucis exposés lors de ces permanences ont été réglés directement avec la cadre de santé. A chaque doléance, Monsieur GUILLO rappelle l'existence des fiches de communication afin que les problèmes soient remontés au cadre de santé directement.

Nouvelles permanences le 10 Janvier 2022, revoir le rythme de celles-ci.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

IV – Analyse des fiches de communication:

Recensement des fiches de communication fait par la qualitiennne de l'établissement. Un tableau récapitulatif est remis à chaque membre du CVS.

Madame PETITDEMANGE prend la parole et commente chaque fiche qui demandait à être évoquée en CVS :

- Monsieur PILLER souhaite des explications complémentaires sur la fiche de communication qui relatait un fil de fer dans la soupe. Monsieur PILER dit qu'il existe des éponges spéciales pour la restauration collective. Monsieur PETIT explique qu'il a été convenu, en commission de menus de mettre du papier sulfurisé au fond des plats pour éviter que la nourriture colle au plat.
- En ce qui concerne la fiche relative à une hospitalisation à la famille n'a pas été prévenue, le Docteur LASSEL reconnaît son erreur due à un surcroît de travail.
- Pour la fiche sur le problème avec une tête de lit : remplacement de lit par un lit de location en attendant le remplacement par un lit neuf. Grosse campagne de remplacement de lits en EHPAD, et achat en masse de matelas de classe 3 (anti escarres). Monsieur PETIT prend la parole et explique que le rebasage de la dotation soins est prévu pour le personnel et en dépenses de fonctionnement pour le remplacement du matériel médical.
- Pour la fiche évoquant la déshydratation d'un résident : une réponse a été faite à la famille et la famille a été reçue par le médecin et la cadre. Rappel fait au personnel en réunion de service.
- Pour la fiche faite pour vols d'argent dans les chambres des résidents : manœuvre de mise au coffre avec la cadre de santé. Monsieur PETIT a informé la gendarmerie et rappel fait en réunion de service aux agents.
- Disparition de chaises : en réalité les chaises couleur prune n'appartenaient pas à l'EHPAD et ont été remises au foyer.
- Poignée cassée porte fenêtre salle à manger de l'EHPAD : en attente de livraison de pièce.
- Monsieur GUILLO fait remarquer que beaucoup de lien ne se téléchargent pas sur le site internet. Monsieur PETIT va voir avec l'informaticien de l'établissement.